

Communication Forli, 2009

La répartition des jeunes issus des quartiers populaires urbains dans les lieux de pratiques sportives : une appropriation sociales, sexuée, scolaire et spatiale

Carine Guérandel (Doctorante au laboratoire SOI EA 3690, ATER à l'université du Maine (STAPS))

A partir du début des années 1980, les discours journalistiques et politiques stigmatisent les jeunes garçons habitant les cités en les assimilant de manière systématique aux émeutes urbaines, à un groupe ethnicisé (les jeunes issus de l'immigration) et aux violences exercées sur les filles. Afin de contrôler et socialiser ces jeunes, les pouvoirs publics proposent des mesures institutionnelles d'encadrement de ces adolescents qui s'approprient l'espace de la rue. Ils encouragent notamment les offres de loisirs sportifs dans le cadre d'une politique d'insertion par le sport, exprimant ainsi la croyance récurrente dans les vertus « naturelles » éducatrices et pacificatrices du sport (Arnaud, 1999). Ce dernier apparaît ainsi comme un instrument légitime de lutte contre la délinquance masculine et l'échec scolaire.

Cette communication s'appuie sur un travail de thèse qui se donne comme objectif de cerner les effets de dispositifs extrêmement variés, souvent pensés comme homogènes et forcément positifs. Au-delà des recherches discutant des effets du « sport intégrateur » dès les années 1990, cette enquête approfondit l'étude du sport comme lieu de socialisation des jeunes adolescents. Elle analyse comment ce dernier « forme et transforme » les comportements des jeunes en question, pour reprendre la définition de la socialisation de Murielle Darmon.

Par ailleurs, les études sur la question de la socialisation par le sport occultent généralement la dimension sexuée de l'expérience sportive. Or le sport constitue un espace privilégié d'expression et de construction des comportements de genre dans les sociétés contemporaines. En effet, même si le sport constitue un lieu d'apprentissage de la virilité, la massification des pratiques sportives et la féminisation de certaines activités tendent à diversifier les modèles de genre.

L'analyse porte donc sur plusieurs lieux de pratique afin de restituer la complexité et la diversité des processus de socialisation à l'œuvre dans les dispositifs institutionnels d'encadrement de la jeunesse populaire. Afin de comprendre l'articulation entre les modes de socialisation proposés dans les dispositifs sportifs et leur mode d'appropriation par les adolescents, la recherche combine l'approche interactionniste de Goffman et la sociologie des dispositions (avec les travaux de Bourdieu et Lahire). En effet, l'analyse des situations de face à face révélant « l'ordre de l'interaction » s'articule avec celle des caractéristiques sociales des enquêtés et des spécificités des contextes institutionnels.

Cette communication s'intéresse de manière spécifique à la distribution sociale des jeunes dans l'espace sportif du quartier enquêté afin de déterminer les facteurs sociaux explicatifs de la répartition non aléatoire des pratiquants dans les structures sportives. Elle fait le lien entre les caractéristiques des lieux de pratique (avec notamment celles de leurs encadrants) et les propriétés sociales, sexuées et scolaires des adolescents s'y investissant.

D'un point de vue méthodologique, l'étude porte de manière spécifique sur un quartier populaire de la ville de Toulouse et permet la réalisation d'une monographie axée sur la pratique sportive. Le travail d'investigation de type ethnographique d'une durée de trois années combine plusieurs méthodes de recueil de données quantitatives et qualitatives. Pour les méthodes quantitatives, outre les données d'archives, un questionnaire a été distribué au cours de l'enquête à 372 collégiens dont 220 filles et 152 garçons. Concernant le recueil de données qualitatives, nous avons mené une observation ethnographique de 8 terrains institutionnels en tant qu'éducatrice sportive ou doctorante. Ils se divisent en 4 catégories distinctes en fonction de leur institution d'appartenance : les associations ; les dispositifs municipaux dont l'un rattaché au service des sports et l'autre au service de l'animation socioculturelle ; la pratique en milieu scolaire (et plus spécifiquement l'EPS) ; l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (une institution destinée à la jeunesse inadaptée). 33 entretiens enregistrés ont également été réalisés. De nombreux entretiens informels avec des responsables institutionnels, des encadrants et des adolescents complètent les données.

Ainsi, les résultats s'organisent en trois parties. La première présente l'état des lieux de la répartition des collégiens au sein des structures sportives et met en évidence une appropriation sexuée et spatiale. La deuxième synthétise et modélise les principales caractéristiques des contextes étudiés. La dernière partie analyse le poids du marquage scolaire.

État des lieux de la répartition des jeunes

Comme le remarquent William Gasparini et Gilles Vieille-Marchiset (2008), les études de démographie sportive en banlieue sont relativement récentes. Les données disponibles révèlent un déficit de pratiques sportives pour l'ensemble de la population des Zones Urbaines Sensibles¹.

Nous présentons ici les résultats d'une enquête par questionnaires sur les pratiques sportives des collégiens du quartier enquêté². Les tableaux exposent la répartition des sportifs s'investissant

¹ Se référer à l'enquête « Femmes et sports » (2004), aux ressources INSEE du Ministère de la Culture (2004) et au rapport de recherche dirigé par Gilles Vieille-Marchiset (2007) « Sports et loisirs dans les zones urbaines sensibles en Franche-Comté », cités par William Gasparini et Gilles Vieille-Marchiset (2007).

² Se référer p. 28 pour la description de la méthodologie relative au questionnaire et p. 75-79 pour l'analyse générale de la pratique sportive des jeunes du collège.

dans des lieux de pratique encadrés en fonction de leur niveau de classe et des propriétés institutionnelles de chaque contexte.

Tableau 14 : La pratique sportive des filles

	6 ^{ème} -5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Pratique scolaire uniquement	14/34 (41%)	11/22 (50%)	0/10 (0%)
Pratique en club uniquement	18/34 (53%)	3/22 (14%)	8/10 (80%)
Pratique en club et scolaire	2/34 (6%)	8/22 (36%)	2/10 (20%)
Pratique à l'extérieur	9/34 (15%)	4/22 (18%)	8/10 (80%)
Total club	20/34 (59%)	11/22 (50%)	10/10 (100%)
Total scolaire	16/34 (47%)	19/22 (86%)	2/10 (20%)

Tableau 15 : La pratique sportive des garçons

	6 ^{ème} -5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Pratique scolaire uniquement	2/38 (5%)	4/33 (12%)	0/20 (0%)
Pratique en club uniquement	31/38 (82%)	18/33 (55%)	13/20 (65%)
Pratique en club et scolaire	3/38 (8%)	6/33 (18%)	5/20 (25%)
Pratique en club et futsal (centre culturel)	0/38 (0%)	4/33 (12%)	0/20 (0%)
Pratique futsal	2/38 (5%)	1/33 (3%)	2/20 (10%)
Pratique à l'extérieur	12/38 (32%)	8/33 (24%)	12/20 (60%)
Total club	34/38 (89%)	28/33 (85%)	18/20 (90%)
Total scolaire	5/38 (13%)	10/33 (30%)	5/20 (25%)

En 6^{ème} et 5^{ème}, même si les filles s'investissent plus que les garçons dans des activités physiques proposées dans une structure rattachée au cadre scolaire (le centre aéré du collège), l'ensemble des jeunes sportifs du quartier pratiquent majoritairement dans les clubs du quartier. En 4^{ème}, la pratique scolaire atteint son apogée tant chez les filles que chez les garçons. La mise en place de classes option sport (natation et base-ball) combinée à la pratique de l'AS et du centre aéré amènent 86% des filles et 30% des garçons à s'engager dans des pratiques au sein de l'institution scolaire. En 3^{ème}, alors que les classes option sport n'existent plus, un bouleversement s'opère dans la répartition des jeunes sportifs. En effet, la majorité des pratiquants et pratiquantes choisissent des clubs à l'extérieur du quartier et du collège.

Parcours sportif et effet de zapping

La majorité des garçons (à l'exception des footballeurs) ont un parcours sportif éclectique. Ils sont nombreux à avoir testé différentes pratiques et/ou structures. Les résultats attestent donc d'un effet de zapping relativement important. Par ailleurs, les garçons entrent plus tôt dans la pratique que les filles. Par exemple, les footballeurs commencent en moyenne à l'âge de 7,2 ans. Quant aux filles, elles pratiquent la danse dès l'âge de 10,5 ans. Á l'inverse des garçons, pour la majorité d'entre elles, il s'agit d'une première inscription dans une association proposant une activité physique.

Tableau 16 : Pratique scolaire/périscolaire et autre

	Scolaire ou périscolaire	Intermédiaire	Hors scolaire
Les filles	37/66 (56%)	15/66 (tennis + boxe ³) (23%)	25/66 (38%)
Les garçons	19/91 (21%)	17/91 (tennis + boxe) (19%)	75/91 (82%)

De manière générale, les filles tendent à privilégier une pratique en milieu scolaire ou périscolaire tandis que les garçons s'investissent préférentiellement dans des clubs sportifs. Par ailleurs, les filles qui s'engagent dans une association extérieure au collège (23%) choisissent celles encadrées par leurs enseignants d'EPS.

Pour les filles, l'établissement scolaire s'apparente à un espace protecteur par rapport au quartier et à ses normes : elles peuvent y faire du sport, entrer en interaction avec les garçons et porter des tenues vestimentaires féminines. Selon Nacira Guénif Souilamas (2000), l'école constitue pour les filles un espace intime qui échappe à la surveillance des parents. Dans cette perspective, comme le souligne également Catherine Louveau et Annick Davisse (1998), le sport scolaire participe largement au développement de la pratique sportive féminine.

Pour les garçons qui pratiquent à l'école, la plupart s'inscrivent également dans une autre structure hors du champ de l'école. Trois des quatre garçons de 4^{ème} qui font du sport uniquement en milieu scolaire se caractérisent par leur position de dominés au sein de leur classe. Il s'agit, en effet, d'élèves timides malmenés dans la classe et pour deux d'entre eux dans leur ancien club.

Pour le quatrième d'entre eux, l'image positive de l'école auprès des parents surinvestissant le parcours scolaire de l'enfant autorise le maintien de l'engagement dans le sport.

Tableau 17 : La pratique des filles dans et hors du quartier

Dans le quartier	Hors du quartier
Danse CLAC : 26 filles ⁴	Natation : 5 filles
Danse en association : 6 filles ⁵	Boxe : 4 filles
Classe option natation : 8 filles	Danse : 4 filles
Natation UNSS : 7 filles (dont 6 en option) ⁶	Basket-ball : 3 filles

³ La jeune fille qui pratique la boxe dans le club où entraîne son professeur d'EPS s'ajoute au 14 jeunes filles qui pratiquent du tennis à l'ASCE dont l'intervenant est un enseignant d'EPS du collège également.

⁴ Le directeur du CLAC déclare qu'« Une vingtaine de filles viennent à la danse de manière régulière ».

⁵ L'association compte officiellement 14 filles en 2006-2007. Au cours des séances de danse, cinq filles sont présentes régulièrement. La passation du questionnaire, dont les données chiffrées sont issues, date d'octobre 2007.

Tennis : 14 filles ⁷	Equitation : 2 filles
Baseball UNSS : 8 filles	Rugby : 2 filles
Taekwondo : 2 filles ⁸	Football : 2 filles
Total : 54/66 filles (82%)	Natation synchronisée : 1 fille
	Total : 21/66 filles (32%)
Filles investies dans plusieurs structures : 18/66 (27%)	

Par ailleurs, un tiers des jeunes sportifs sortent du quartier pour pratiquer. Même si la plupart des activités choisies sont absentes sur le quartier (à l'exception de la natation), les filles se dirigent souvent vers des activités pratiquées par leur entourage proche, c'est-à-dire par leurs amies, un membre de leur famille ou encore de manière plus marginale par un enseignant d'EPS. Les activités comme l'équitation, la danse classique ou la natation synchronisée sont le fait de jeunes filles issues de classes sociales favorisées (chef d'entreprise, comptable, cadre au conseil général). Pour celles qui s'adonnent à la natation et au rugby, les parents appartiennent aux strates supérieures des classes populaires (les deux parents travaillent) et/ou l'un des deux est fonctionnaire.

Par ailleurs, cinq filles pratiquent la natation dans un club extérieur au quartier. Elles préfèrent, en effet, nager loin du regard et de la surveillance des habitants des Châtaigniers, la piscine aux parois en verre se situant au cœur du quartier.

Tableau 18 : La pratique des garçons dans et hors du quartier

Dans le quartier	Hors du quartier
Club de football : 41 garçons ⁹	Football : 17 garçons
Football CLAC : 10 garçons (dont 3 en club) ¹⁰	Rugby : 5 garçons
Futsal : 9 garçons (dont 4 en club) ¹¹	Boxe : 5 garçons
Tennis : 15 garçons ¹²	Basket-ball : 4 garçons
Baseball UNSS : 11 garçons ¹³	Danse : 3 garçons
Taekwondo : 3 garçons ¹⁴	Natation : 2 garçons
Natation UNSS : 1 garçon	Badminton : 2 garçons
Total : 72/91 garçons (79%)	Athlétisme : 1 garçon
	Total : 32/91 garçons (35%)
Garçons investis dans plusieurs structures : 33/91 (36%)	

De nombreux garçons préfèrent pratiquer le football à l'extérieur du quartier. Quatre d'entre eux cumulent avec un investissement à l'ASC : il s'agit de garçons repérés par le club élite et

⁶ Au cours des quelques séances de natation observées, toutes les licenciées UNSS participent à l'entraînement. Il en va de même pour les licenciées de l'AS baseball.

⁷ Le club compte 28 filles dont trois adolescentes en 2005. Une seule participe régulièrement aux entraînements.

⁸ Une seule fille habitant le quartier des Châtaigniers est licenciée au club de taekwondo en 2004-2005.

⁹ Le club déclare avoir 56 licenciés adolescents. Au cours de l'observation des séances de football, le nombre de joueurs présents sur le terrain confirme les données institutionnelles et les chiffres issus du questionnaire.

¹⁰ Le directeur du CLAC déclare qu'« une vingtaine de garçons viennent jouer au foot au CLAC, ils adorent cette activité, c'est eux qui la réclament ! ».

¹¹ Les séances de futsal observées comptent en moyenne entre 30 (en période de match pour les jeunes licenciés au club de football) et 80 jeunes (hors période de match).

¹² En 2005, le club compte 12 licenciés âgés de 13 à 17 ans. Une dizaine pratique de manière régulière durant l'année.

¹³ Les jeunes licenciés à l'AS du collège participent aux entraînements tous les mercredis après-midi. Selon l'enseignant responsable, après deux absences injustifiées, le pratiquant ne joue pas les matchs.

¹⁴ Seulement deux garçons habitant le quartier des Châtaigniers sont licenciés au club de taekwondo en 2004-2005.

s'entraînant dans les deux clubs. Parmi les autres, certains expliquent que le changement de structure advient suite à des problèmes rencontrés au sein du club de quartier (victimes de violence ou de moquerie, sentiment de mauvaise ambiance). Ils suivent alors un ami ou un cousin. D'autres s'inscrivent directement dans le club ou jouent déjà avec leur grand frère, leur père ou l'un de leurs cousins. Une minorité explique qu'ils souhaitaient sortir du quartier, jouer dans un club de meilleur niveau et rencontrer des jeunes différents. Ces derniers sont particulièrement dotés en ressources sociales et scolaires. En effet, les clubs aux alentours qui recrutent une majorité de pratiquants ne vivant pas dans les quartiers prioritaires de la ville, sont beaucoup moins confrontés aux difficultés économiques et sociales que les clubs de quartiers. En général, le prix des licences est plus élevé et les caractéristiques sociales des adolescents limitent les problèmes de violence liés à la culture de rue. Les conditions d'entraînement et la formation des entraîneurs facilitent la pratique de compétition et l'obtention de bons résultats sportifs. Ainsi, tout se passe comme si l'éloignement géographique du quartier s'apparentait à une mise à distance des problèmes sociaux rencontrés dans les cités, à la recherche d'un meilleur niveau de jeu et au prestige symbolique associé.

Par ailleurs, l'offre sportive sur l'ensemble de la commune demeure beaucoup plus variée que celle sur le quartier. Les jeunes peuvent choisir de pratiquer à l'extérieur une activité absente du quartier.

Les trois danseurs pratiquent au sein de MJC ou d'écoles de danse. Deux d'entre eux ne connaissent pas l'association sur le quartier, l'autre considère qu'elle est réservée aux filles. Ainsi, les moyens de promotion des associations locales, pas toujours adaptés et souvent tournés sur les jeunes des quartiers, se confrontent à ceux des associations de la ville, plus conséquents et orientés vers l'ensemble de la commune (Internet). Un élève du collège pratiquant de hip-hop dans un quartier proche du centre ville, prend connaissance de l'association par le biais d'Internet. Concernant les deux autres danseurs, l'un s'inscrit dans la salle de danse de sa grande sœur danseuse, l'autre découvre le hip-hop lors d'un stage municipal et s'inscrit dans la MJC recommandée par son éducateur sportif.

Tableau 19 : Sports collectifs ou sports individuels ?

	Sports collectifs	Sports individuels
Les filles	12/66 (18%) dont 1 fille qui cumule un sport collectif et individuel (baseball et Taekwondo).	55/66 (83%)
Les garçons	76/91 (83.5%)	27/91 (30%) dont 12/27 qui cumulent un sport collectif et un sport individuel. ¹⁵

Enfin, les filles s'investissent davantage dans les sports individuels que dans les sports collectifs alors que les garçons s'adonnent essentiellement aux pratiques collectives et notamment

¹⁵ 9/12 garçons pratiquent un sport individuel associé à la pratique du football. 3/12 s'engagent à la fois dans un sport individuel et au baseball.

au football. L'offre sportive à destination des filles correspond essentiellement à des pratiques individuelles assez féminisées comme la danse, le tennis et la natation. Pour pratiquer un sport collectif, elles doivent sortir du quartier. Concernant les garçons, la surreprésentation de la pratique football, laisse envisager que « pratiquer le football », correspond à « être dans le groupe » de pairs. Ainsi, être performant apparaît comme une tentative de se distinguer « dans » le groupe. S'inscrire dans un club de football extérieur au quartier peut s'assimiler à la même logique mais peut également s'apparenter à un moyen de rester dans le groupe des garçons en dépit d'un rejet, de moqueries ou d'une contre-performance dans le club ou la classe. En revanche, on peut émettre l'hypothèse qu'un garçon qui pratique un sport individuel comme le tennis ou la boxe se distingue « du » groupe par un investissement différent, tout en restant un peu dans le groupe par l'intermédiaire de la pratique libre.

Ainsi, les garçons se dirigent vers les sports collectifs et le milieu fédéral et les filles vers les sports individuels et la pratique au sein de l'institution scolaire. Par ailleurs, la majorité des jeunes pratique dans des associations extérieures au quartier essentiellement en 3^{ème}. Ils s'inscrivent dans une logique de déterritorialisation (Avenel, 2007) permettant parfois de s'affranchir d'une sociabilité de voisinage afin d'intégrer un espace de relations plus anonyme (Kokoreff, 1998). Cette forme de pratique peut alors offrir des occasions de mixité sociale et sexuée. Les ressources familiales (économiques et culturelles), scolaires et relationnelles jouent donc un rôle dans la répartition des sportifs.

Modélisation des caractéristiques de chaque contexte

Cette deuxième partie correspond à la modélisation des caractéristiques de chaque contexte de pratique s'adressant spécifiquement aux jeunes du quartier enquêté.

L'axe vertical permet de positionner les structures selon leur degré de reconnaissance. En effet, les différentes structures bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle plus ou moins importante déterminant l'attribution des subventions et leurs positions au sein de l'espace de l'offre des pratiques du quartier.

Les lieux de pratique en position dominante en vert correspondent à des dispositifs étatiques ou aux associations les mieux dotées financièrement, qui proposent des activités à visée éducatives, avec des encadrants hommes et femmes issus des classes moyennes dotés en ressources scolaires et sportives dont l'investissement dans le champ de l'insertion constitue une stratégie professionnelle (plus ou moins élaborée ou subie) d'amélioration de leurs conditions de travail.

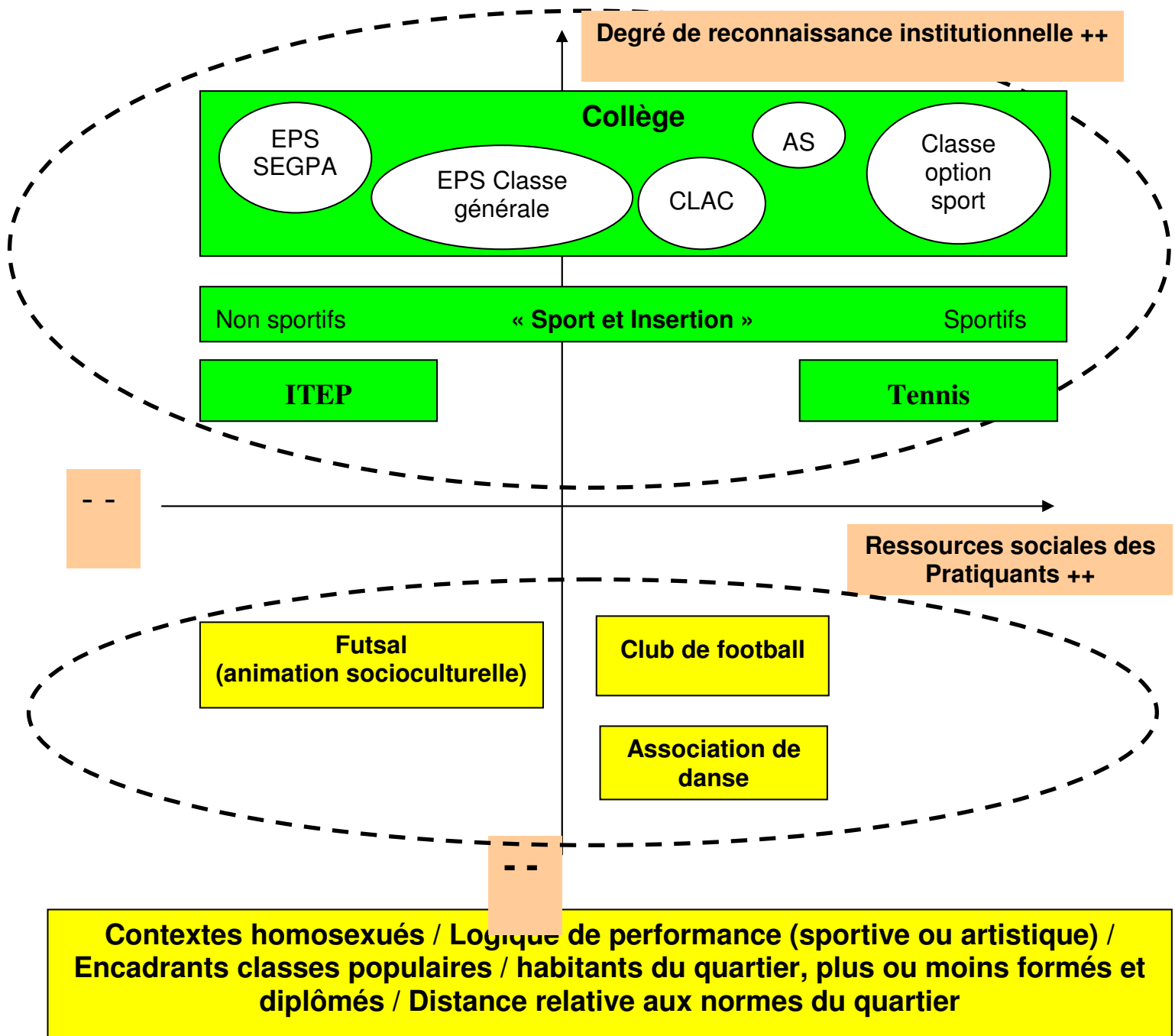
Les intervenants issus des classes populaires investissant le domaine du sport éducatif afin de s'insérer sur le marché de l'emploi en optimisant la valeur dévaluée d'un diplôme ou les compétences sportives non validées par une formation fédérale ou universitaire, exercent

essentiellement dans des associations aux dotations financières et au prestige aléatoires voire précaires selon l'état des rapports de force dans le champ de l'offre sportive du quartier.

L'axe horizontal permet de distribuer les jeunes dans l'espace des pratiques en fonction de leurs capitaux. En effets, les adolescents se répartissent de manière non aléatoire.

Certains lieux attirent ceux les plus dotés en ressources sociales et scolaires, d'autres sont destinés aux plus démunis.

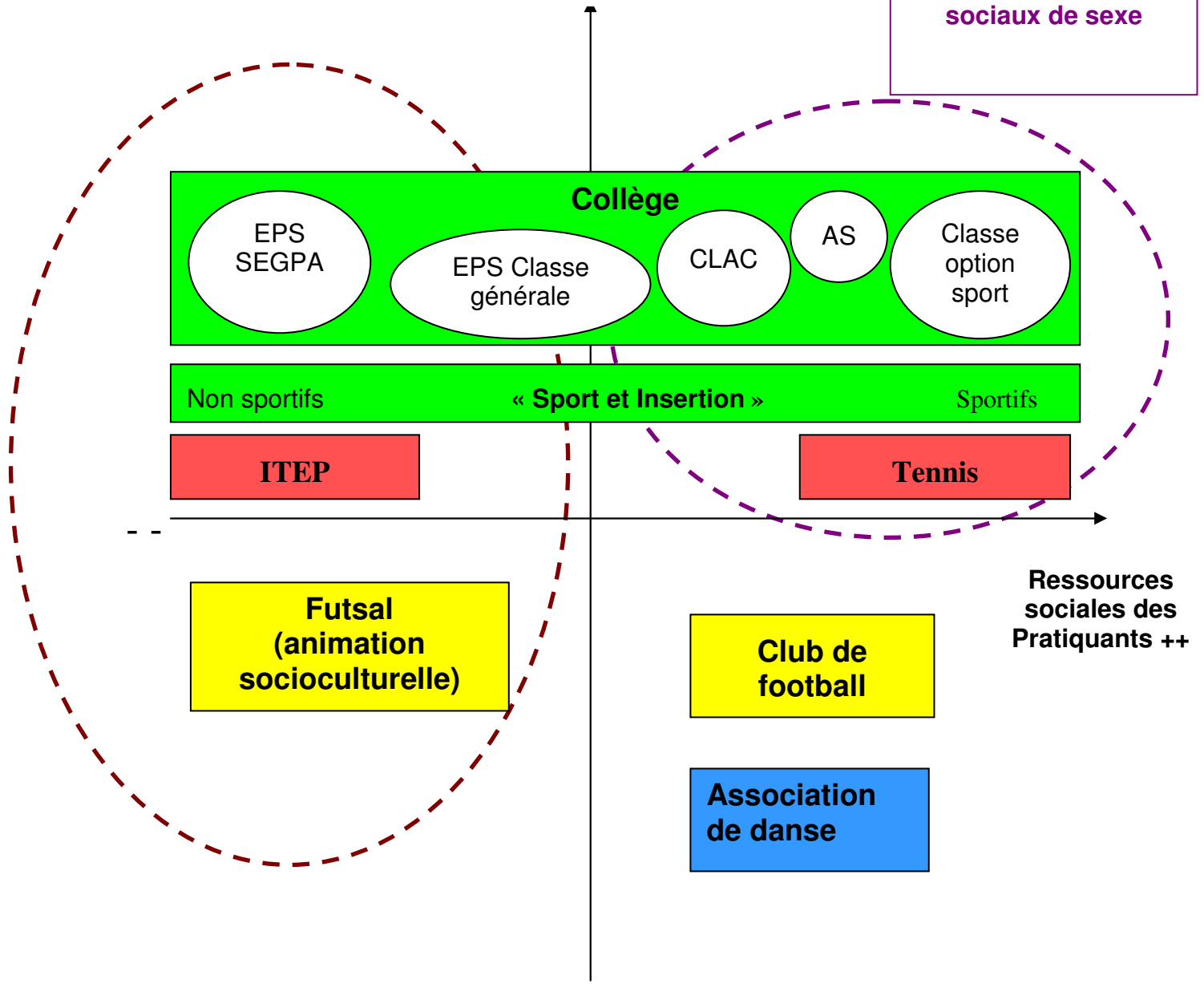
Contextes mixtes / Logique éducative / Encadrants classes moyennes plutôt formés et diplômés / Distance aux normes du quartier



Lieu de relégation,
Expression de la
masculinité
hégémonique

Degré de reconnaissance institutionnelle
++

Lieu de distinction,
Questionnement
partiel des rapports
sociaux de sexe



D'autre part, la répartition sexuée des jeunes révèle la division sexuée du travail dans l'animation de loisirs sportif. Le bleu renvoie à la pratique réservée aux filles, le jaune aux contextes exclusivement masculins, le vert aux lieux mixtes et le rouge à des structures accueillant une grande majorité de garçons.

Les lieux de pratique mixtes en position plutôt dominante mettent à distance physiquement ou symboliquement les normes de la rue qui valorise une domination masculine prégnante.

Parmi ces derniers, ceux qui accueillent exclusivement des pratiquants dotés en ressources scolaires et sportives fonctionnent comme des lieux de distinction pouvant questionner les comportements de genre. Par ailleurs, on constate l'importance du sport scolaire dans le développement de la pratique sportive féminine.

En revanche, les lieux de pratique en position dominée dans l'espace des positions de l'offre sont en général homosexués et plus proche de la culture de rue. Aux filles donc, une pratique appartenant au champ artistique largement féminisé, aux garçons la logique sportive compétitive.

Les contextes accueillant les jeunes les plus démunis socialement constituent des lieux de relégation dans lesquels s'exprime une masculinité hégémonique particulièrement marquée.

Ce schéma montre bien l'articulation entre les rapports sociaux de classe et de sexe.

Le poids du marquage scolaire

L'analyse combinée des différents contextes de pratique avec les caractéristiques scolaires des jeunes sportifs permet de construire une sorte de continuum sur lequel les lieux et les individus se positionnent de manière relative, révélant ainsi le poids du marquage scolaire dans le « choix » des pratiques et des lieux de pratique des adolescents.

À l'une des extrémités, se situe le lieu de relégation par excellence, l'ITEP. Cette institution à destination de jeunes en grandes difficultés sociales et familiales accueille des adolescents déscolarisés considérés comme des « malades ». Leurs mauvais résultats à l'école ainsi que leur comportement déviant incitent les enseignants et/ou les psychologues scolaires à les signaler aux services sociaux. Dans cette perspective, l'institut a pour mission d'encadrer au niveau médical, scolaire et sportif ses bénéficiaires. L'appartenance à l'ITEP ou, autrement dit, l'absence de ces jeunes au sein d'un établissement dit « normal »¹⁶, constitue un attribut qui les discrédite. Leur

¹⁶ On nomme normaux « ceux qui ne divergent pas négativement de ces attentes particulières » (Goffman, 1975, p. 15). Les normaux peuvent percevoir « la réaction de défense qu'a l'individu stigmatisé à l'égard de sa situation comme étant l'expression directe de sa déficience et (...) la déficience et la réaction comme le juste salaire de quelque chose que lui, ou ses parents, ou son peuple, ont fait, ce qui, par suite, justifie la façon dont nous les traitons » (p. 16).

appartenance à cette structure leur vaut le qualificatif de « *fous* » ou de « *tarés* ». De fait, ils adoptent à l'extérieur de l'institution des comportements conformes aux représentations que les « normaux » se font d'eux. Par conséquent, le marquage scolaire négatif des jeunes de l'ITEP constitue une disqualification de l'individu susceptible de l'orienter dans une institution de relégation. La pratique sportive proposée s'inscrit alors dans les missions de la structure.

Le centre d'animation socioculturel du quartier qui propose du futsal aux garçons constitue également un lieu de pratique pour les jeunes exclus des clubs sportifs. Il s'agit d'adolescents aux comportements inadaptés aux règles de fonctionnement d'une structure qui ont fait l'objet d'un renvoi plus ou moins explicite. L'animateur, Sami, en charge de l'activité, explique que la plupart de ces garçons en échec scolaire rencontrent de grandes difficultés sociales au sein de leur famille.

Néanmoins, parmi les pratiquants du futsal, on retrouve également, en l'absence de match, les collégiens inscrits au club de football, depuis le partenariat effectué entre les deux structures. Même si la différence de type de jeu et de niveau de jeu se révèle parfois importante entre les deux groupes, le temps passé sur le terrain reste le même pour tous. En effet, le fonctionnement du lieu s'organise autour de règles simples et peu contraignantes imposées par Sami. Les pratiquants viennent jouer quand ils le veulent, à l'heure qui leur convient et sur une durée libre. La régularité de leur présence aux séances ainsi que le temps passé sur le terrain ne fait l'objet d'aucun suivi. Les seules exigences résident dans le respect des locaux, des individus (joueurs et animateurs) et du système de rotation des équipes afin que tous les présents puissent pratiquer. Ils s'auto-arbitrent, Sami ne faisant que réguler les interactions entre jeunes en cas de conflit et contrôler le temps de jeu. L'animation futsal correspond donc à un lieu de pratique mixte (adhérents à un club et non adhérents) mis en place à l'origine pour les jeunes relégués aux difficultés sociales et scolaires importantes par les associations sportives.

Le public de « Sports et Insertion » se révèle également mixte au niveau des profils sociaux et scolaires mais également sexués. La plupart des adolescents participant aux stages sportifs sont des jeunes filles et garçons non sportifs, c'est-à-dire non inscrits dans un club de sport, dotés de ressources financières faibles (de fait, ils ne partent pas en vacances) et scolarisés souvent en classe SEGPA. Même si les adolescents connaissent de grandes difficultés scolaires, ils respectent les règles de fonctionnement de la base. Dans le cas inverse, ils ne tardent pas à se faire renvoyer suite à des propos ou des comportements violents. Néanmoins, quelques jeunes calmes, engagés ou pas dans des clubs sportifs et élèves aux résultats scolaires moyens ou bons viennent à « Sports et Insertion » les semaines où ils ne partent pas en vacances avec leur famille.

Ainsi, le dispositif qui, comme l'animation futsal, s'organise autour d'une logique occupationnelle, permet à des jeunes habitant les quartiers prioritaires de la ville de pratiquer une activité sportive gratuite dans un cadre peu contraignant en terme d'exigence de performance et d'assiduité. Pour les adolescents scolarisés dans des classes destinées aux jeunes aux mauvais résultats scolaires et aux comportements souvent déviants telles que les SEGPA, la structure apparaît alors comme un lieu de pratique adapté extérieur au quartier et donc éloigné symboliquement des institutions et des jeunes qui les stigmatisent.

La grande majorité des adolescents à s'investir dans les clubs et associations du quartier est scolarisée au collège, au lycée général ou professionnel. Bien que le terme de réussite scolaire semble devoir être à nuancer, aucun de ces jeunes ne se trouve en situation de déscolarisation. Quelques membres du club de football travaillent en tant qu'apprentis dans des commerces de proximité au sein du quartier ou en entreprise. Ainsi, même si les résultats scolaires des pratiquants n'excellent pas, ils s'adaptent aux règles et aux normes imposées par les structures. Par ailleurs, les associations qui accordent de l'importance au suivi scolaire fonctionnent sur des modalités d'encadrement scolaire en mettant en place un système de bulletin rendant compte du comportement des adolescents et leur imposant l'obtention de notes « moyennes ». De fait, l'ensemble des pratiquants, que ces clubs sélectionnent pour leur financer une formation d'initiateur afin de prendre en charge les séances d'entraînement des plus jeunes, étudient au lycée ou à l'université. Sylvia Faure et Marie-Carmen Garcia (2005) montrent également que les institutions artistiques sélectionnent, pour les représentations, les danseurs de hip-hop sur des critères techniques, scolaires et sociaux. De même, l'un des enseignants d'EPS du collège, qui entraîne les jeunes au sein de la section tennis à l'ASCE, concède qu'il peut, de par sa profession, faire la promotion de son activité auprès des élèves qui lui paraissent « *bons au niveau moteur et pas trop pénibles* ». Contrairement aux footballeurs ou aux danseuses, les adolescents pratiquants de tennis n'ont pas été socialisés dès leur prime enfance au sein du quartier ou appartiennent à des familles exerçant un contrôle parental exacerbé, en leur interdisant notamment de rester entre amis au bas des immeubles ou sur les terrains de proximité.

Plus de la moitié des jeunes élèves en 4^{ème} et 3^{ème} pratiquant dans des clubs extérieurs au quartier suivent leur scolarité dans les meilleures classes du collège : la 4^{ème} option sport, la 4^{ème} option sauvetage aquatique, la 3^{ème} section européenne et celles et ceux qui choisissent le « latin » ou le « grec ». Les enseignants d'EPS des classes sportives jouent parfois un rôle dans le choix du club : celui qui entraîne dans un club de boxe à l'extérieur du quartier incite plusieurs de ses élèves à venir pratiquer dans son club, le responsable du sauvetage aquatique propose à certaines nageuses

d'aller s'entraîner dans une piscine, située loin du quartier, dans laquelle il connaît le personnel encadrant.

Le poids du marquage scolaire apparaît alors déterminant dans l'engagement au sein de ces clubs. En effet, les enseignants d'EPS, qui repèrent les élèves cumulant compétences sportives et scolaires, sélectionnent ou orientent les pratiquants.

Les critères de sélection pour intégrer les classes sportives ou accéder à l'AS répondent aux mêmes critères. L'enseignant responsable fait la promotion de la section ou de la pratique en UNSS auprès de ses élèves et sélectionne celles et ceux qui, selon lui, adoptent « *un comportement acceptable* », c'est-à-dire scolaire ou suffisamment éloigné de la culture de rue. De fait, un élève stigmatisé comme « déviant » qui demande à entrer dans une classe sportive fait l'objet d'un refus explicite. Dans le cadre de l'AS, le professeur tente de dissuader l'élève demandeur de manière plus tacite : à partir notamment d'un discours sur l'élève, la pratique ou les modalités d'organisation dissuadant le jeune ou par des avertissements divers sur les attentes en terme de comportement.

M. Darana, l'enseignant responsable du baseball : « *Toi tu veux faire du baseball ?! T'es pas capable de toucher une balle en cours ! Bon. T'es au courant qu'il faut venir tous les mercredis. Ce n'est pas quand tu veux, j'impose une présence régulière aux entraînements. Même si tu payes la licence, si tu es trop souvent absent, je ne pourrais plus t'accepter, donc tu es prévenu. Ne viens pas te plaindre ou m'expliquer que tu as payé et que tu veux te faire rembourser, ça sera pas possible. Ok ?* ».

Au final, la majorité des élèves inscrits à l'AS correspondent à des jeunes encouragés par les enseignants pour « *leurs efforts* » et « *leur bon comportement* » ou des adolescents en réussite scolaire. Par ailleurs, l'ensemble des enseignants considère que les classes sportives sont constituées « *des meilleurs éléments du collège* »¹⁷.

Ainsi, « l'étiquette » ou le jugement scolaire porté sur un élève détermine en partie la répartition des jeunes dans les divers contextes sportifs. Les jeunes déscolarisés ou orientés dans des classes stigmatisées comme les SEGPA se retrouvent dans des structures de relégation allant de la logique éducative voire de « ré-éducation » (Gény, 2006) comme à l'ITEP, à la logique occupationnelle comme celle du centre socioculturel ou du dispositif municipal. À l'inverse, les jeunes sportifs reconnus par l'institution scolaire comme de « bons élèves » intègrent les meilleures classes du collège, s'investissent dans des clubs sportifs ou dans une pratique périscolaire telle que l'AS ou celle proposée dans le cadre du centre aéré du collège.

¹⁷ Les citations mises entre guillemets dans ce paragraphe sont des propos recueillis dans la salle des professeurs du collège lors des temps de pauses par différents enseignants autres que l'équipe pédagogique d'EPS avec qui j'ai échangé de manière informelle.

Conclusion

Chaque lieu de pratique fait l'objet d'une appropriation sociale et sexuée différenciée par les professionnels et les pratiquants. Selon les propriétés sociales du contexte, les caractéristiques des intervenants varient. Schématiquement, les institutions dominantes au sein de l'offre sportive du quartier recrutent des professionnels diplômés sur des postes pérennes. À l'inverse, les structures dominées luttant pour l'obtention des subventions mobilisent essentiellement des bénévoles aux ressources scolaires variables. Par ailleurs, l'étude des régimes de genre des divers lieux de pratique met en évidence la constitution d'un espace social sexué et hiérarchisé révélé notamment par la supériorité numérique des hommes, la présence de rapports de pouvoir en leur faveur et des rapports sociaux de sexe conformes aux normes de la domination masculine. De manière générale, les dispositifs présents sur le quartier se désintéressent du public féminin en s'adressant spécifiquement aux garçons. Dans les structures accueillant des filles et des garçons, la réflexion sur la pratique féminine ou la gestion de la mixité apparaît inexistante dans les projets éducatifs et dans la majorité des pratiques observées. Les sportifs sont donc plus nombreux que les sportives. Le choix des jeunes concernant l'activité et le lieu de pratique dépend ainsi des caractéristiques du contexte et des intervenants mais également de leurs dispositions scolaires et sociales orientant un rapport au corps et des goûts sportifs spécifiques. Les garçons se dirigent plutôt vers les sports collectifs et le milieu fédéral tandis que les filles choisissent des activités individuelles et valorisent la pratique au sein de l'institution scolaire. Dès la 3^{ème}, les adolescents s'investissent préférentiellement dans des associations extérieures au quartier. Ce constat amène à repenser l'idée d'une jeunesse populaire homogène assignée à un territoire. La pratique extérieure au quartier, offrant des occasions de mixité sociale et sexuée, reste néanmoins l'apanage des jeunes dotés en ressources familiales (économiques et culturelles), scolaires et relationnelles. L'analyse de la répartition des jeunes sportifs dans les divers lieux de pratique révèle, en effet, l'importance du marquage scolaire. Les jeunes déscolarisés ou orientés dans des classes stigmatisées comme les SEGPA se retrouvent dans des structures de relégation tandis que les adolescents reconnus par l'institution scolaire comme de « moyens » ou « bons élèves » pratiquent dans les clubs sportifs ou au sein de l'institution scolaire. Ainsi, les caractéristiques des encadrants et des contextes de pratique déterminent la répartition des filles et des garçons du quartier dans les différents lieux de pratique. Les jeunes, aux propriétés sociales distinctes, choisissent les activités physiques et les structures en fonction de l'adéquation entre leurs dispositions sociales, scolaires et sexuées et les caractéristiques des lieux de pratique. Les plus démunis s'enracinent dans l'espace stigmatisé du quartier, les autres plus mobiles sortent de la cité grâce au sport ou surinvestissent l'espace scolaire. En ce sens, cette première partie met en évidence la division sociale, sexuée et spatiale des pratiques sportives dans lesquels les jeunes des cités s'investissent.